

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
189<sup>e</sup> année  
11 avril 2013  
n° 13 / 7550<sup>e</sup>  
pages 825 à 896

## CHRONIQUE / Concurrence

L'accès judiciaire des victimes de pratiques anticoncurrentielles  
au dossier de l'Autorité de la concurrence

> Muriel Chagny

851

## ÉDITO

825 Lui, président de la République..., *Félix Rome*

## IN MEMORIAM

848 Laurence Boy

## POINT DE VUE

849 Le rayonnement de la culture juridique française dans les pays arabes du Moyen-Orient, *Sélim Jahel*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

855 Chronique: La responsabilité civile de l'expert judiciaire, *Augustin Robert*

863 Panorama: Bail d'habitation, *Nicolas Damas*

877 Notes: Condamnation de l'adage « reconvention sur reconvention ne vaut »,  
*note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 10 janv. 2013, Pauline Pailler*

880 *Quid* de la validité d'un testament conjonctif international assorti d'une clause de conversion  
religieuse?, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 21 nov. 2012, Marie-Christine Meyzeaud-Garaud*

884 Qualification de contrat de transport: revirement de jurisprudence?,  
*note sous Com. 11 déc. 2012, Christophe Paulin*

887 Interdiction de revente sur internet: première manche?,  
*note sous Paris, 31 janv. 2013, Didier Ferrier*

890 Monopole bancaire, taux effectif global et déchéance du droit aux intérêts: un arrêt technique  
mais se prêtant à la discussion, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 16 janv. 2013, Jérôme Lasserre Capdeville*

## ENTRETIEN

896 Céline de Oliva et Sébastien Turin - Le Comité des jeunes juristes de l'AFJE:  
quels objectifs?

DAJLOZ



# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 0140645366  
Fax 0140645466  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER  
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE  
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition

## REDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef  
Sabrina LAVRIC (5356) Rédactrice en chef adjointe

### • REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)  
• CHEFS DE RUBRIQUES  
Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET  
Commerce électronique: Cédric MANARA  
Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER  
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH  
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH  
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD  
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET  
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU  
Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:  
Patricia ANDRY (5284)  
Florine LHUILLIER (5363)  
Katy PERCHEREAU (5366)  
Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)  
Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY  
Abonnements: Yvette NAY, Directrice  
80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex  
Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr  
Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable  
Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92  
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)  
Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)  
Etranger: 464 € HT  
Prix au numéro: 19,40 € TTC  
ISSN 0034-1835  
N° CPPAP 1012 T 82206  
JOUVE, 733, rue St Léonard BP3  
53101 Mayenne cedex  
Dépôt légal - Avril 2013

## Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €  
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>  
RCS Paris 572 195 550  
Siret 572 195 550 00098  
Code APE 5811Z  
TVA FR 69 572 195 550  
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché  
Recueil/Dalloz Avocats

# SOMMAIRE

## ÉDITO par Félix Rome

825 Lui, président de la République...



828

## DROIT DES AFFAIRES

### Banque-Crédit-Garantie

Séparation et régulation des activités bancaires: adoption du projet de loi par le Sénat  
Cession de créance de loyers: sauvegarde du cédant (*Cœur Défense*), Versailles, 28 févr. 2013

### Consommation

Vente à distance: droit de rétractation de l'acquéreur d'une motocyclette, Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013

Loi sur la consommation:

présentation de l'avant-projet

Clause abusive (conditions générales): réparations des automobiles, Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013

Clause abusive (conditions générales):

fourniture de gaz, CJUE 21 mars 2013

Surendettement: part des ressources

nécessaires aux dépenses courantes,

Civ. 2<sup>e</sup>, 21 mars 2013

### Société et marché financier

Action sociale *ut singuli*: pas d'extension aux actions contre les tiers, Com. 19 mars 2013

Décision d'assemblée générale: possibilité de revenir sur une décision antérieure,

Com. 19 mars 2013

Société civile: sanction de la violation

des clauses statutaires, Com. 19 mars 2013

835

## DROIT CIVIL

### Contrat-Responsabilité-Assurance

Vices cachés (clause limitative de responsabilité): professionnels de même spécialité, Com. 19 mars 2013

Utilité attendue d'une prothèse dentaire: obligation de moyens, Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013

### Famille-Personne-Succession

Responsabilité parentale (Convention de La Haye): règle d'application dans le temps, Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013

Régime matrimonial: pouvoirs du JAF (conflit de lois), Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013

Récompense: acquisition d'un bien commun par des deniers propres, Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013

Adoption simple d'un majeur: consentement des parents non requis, Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013

Testament: action en nullité pour cause d'insanité d'esprit, Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013

838

## DROIT IMMOBILIER

### Construction-Urbanisme

Construction de maison individuelle: contrat de rénovation ou de réhabilitation, Civ. 3<sup>e</sup>, 20 mars 2013

Relance de la construction: annonce de 20 mesures à prendre avant l'été

### Expropriation

Ordonnance d'expropriation: portée sur le fonds de commerce, Civ. 3<sup>e</sup>, 20 mars 2013

839

## DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

### Droit européen

Droit d'accises sur les produits du tabac: manquement de la France, CJUE 14 mars 2013

Petit trafic frontalier: durée maximale

du séjour en cas d'interruption,

CJUE 21 mars 2013

840

## DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

### Procédure pénale

Politique pénale et action publique:

présentation d'un projet de loi

Plainte avec constitution de partie civile:

immunité et obligation d'informer,

Crim. 19 mars 2013

Travail en prison (exclusion du contrat de

travail): renvoi d'une QPC, Soc. 20 mars 2013

841

## DROIT PUBLIC

### Droit administratif

Rétention administrative: moyens d'appel contre l'ordonnance de prolongation,

Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013

Décentralisation:

présentation d'un avant-projet de loi

Refondation de l'école: adoption du projet de loi par les députés

Prolifération des normes: remise d'un rapport au premier ministre

844

## DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

### Droit du travail

Protocole préélectoral: appréciation de la qualité d'électeur, Soc. 20 mars 2013

844

## PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

### Procédure civile

Litispendance: expulsion pour occupation illicite et liquidation de la communauté,

Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013

Aide juridictionnelle: consignation en vue d'une expertise, Civ. 2<sup>e</sup>, 21 mars 2013

### Profession juridique et judiciaire

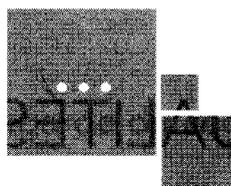
Notaire instrumentaire: acte établi avec le concours d'un confrère, Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2013

### Voie d'exécution

Hypothèque judiciaire provisoire: modalités de calcul du cantonnement,

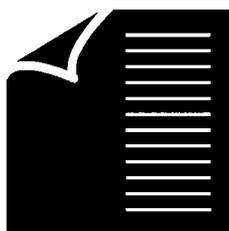
Civ. 2<sup>e</sup>, 21 mars 2013

Saisie immobilière: demande de déclaration actualisée de créance, Civ. 2<sup>e</sup>, 21 mars 2013



849

Le rayonnement de la culture juridique française dans les pays arabes du Moyen-Orient par Sélim Jahel



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES



### CHRONIQUES

851

L'accès judiciaire des victimes de pratiques anticoncurrentielles au dossier de l'Autorité de la concurrence par Muriel Chagny

855

La responsabilité civile de l'expert judiciaire par Augustin Robert

### PANORAMA

863

Bail d'habitation janvier 2012 - décembre 2012 par Nicolas Damas

### NOTES

877

Condamnation de l'adage « reconvention sur reconvention ne vaut », note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 10 janv. 2013 par Pauline Pailler

880

Quid de la validité d'un testament conjoint international assorti d'une clause de conversion religieuse?, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 21 nov. 2012 par Marie-Christine Meyzeaud-Garaud

884

Qualification de contrat de transport: revirement de jurisprudence?, note sous Com. 11 déc. 2012 par Christophe Paulin

887

Interdiction de revente sur internet: première manche?, note sous Paris, 31 janv. 2013 par Didier Ferrier

890

Monopole bancaire, taux effectif global et déchéance du droit aux intérêts: un arrêt technique mais se prêtant à la discussion, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 16 janv. 2013 par Jérôme Lasserre Capdeville

1

2

3

## ENTRETIEN

896

Céline De Oliva et Sébastien Turin - Le Comité des jeunes juristes de l'AFJE: quels objectifs?

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Sabrina Lavric (s.lavric@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).